

**FINANCES**



## Compte Rendu du CHS du 18/11/2021

**Présents :**

**Direction : Mesdames Ortiz, Dessuge-Vidris, Patricia Le Baher, Docteur Lathière, Marion Gillet**

**Pour la CGT : Marianne Dichamp, Sébastien Fouillade, Nathalie Ciaccio**

**Pour FO : Marie-Véronique Brenier, Martine Aumette**

**Pour Solidaires : Jacqueline Marcou, Daniel Lavergne, Pascal Guérin, Franck Hospital**

**Ouverture de la séance à 14 h**

La CGT demande que les CHS se déroulent le matin.

1. Approbation du procès-verbal du 6 juillet 2021 (pour avis)

Le PV n'a pas été fourni. Il sera soumis à l'approbation lors du prochain CHS.

## 2. Point budget (pour avis)

Le CHS va financer :

- une imprimante spécifique pour un agent en situation de handicap
- 3 fauteuils sur prescription médicale
- 1 sac à dos sur prescription médicale
- 3 bras support écrans
- 1 table de pique nique
- les stores de Brive Municipale

Pour ne pas perdre le budget restant, des fauteuils ergonomiques et des bras support écrans vont être commandés.

## 3. Enquête ARACT (pour avis)

On n'a toujours pas de devis.

Les propositions qui nous ont été faites lors du groupe de travail ne correspondaient pas du tout à nos attentes.

Les OS ne sont pas favorables à l'intervention de l'ARACT et demande l'abandon de ce projet.

## 4. Point sanitaire, covid-19 (pour information)

On entre dans la 5<sup>e</sup> vague. Il est demandé de rappeler la nécessité de respecter les gestes barrières.

Il est demandé la réparation ou le changement du distributeur de gel hydroalcoolique placé devant les escaliers du CFIP de Brive.

## 5. Point Travaux / Immobilier (pour information)

Les travaux de Brive au niveau de l'accueil sont achevés.

La direction va commencer à engager la sécurisation des travaux du bureau d'une collègue à mobilité réduite.

## 6. Examen des exercices d'évacuation (si nécessaire)

Des exercices d'évacuation ont été réalisés à la Direction et au CFIP de Brive.

Les panneaux de point de rassemblement ont été fixés sur les sites.

Un exercice sera fait avant la fin de l'année sur Ussel.

## 7. Examen des registres santé et sécurité au travail

Les fiches ont été examinées une à une.

Toutes les demandes devraient être satisfaites.

## 8. Examen des fiches de signalement d'agression

Aucune fiche de signalement

## 9. Examen des déclarations d'accidents

1 déclaration d'accident sur Brive.

Le docteur Lathière insiste sur le fait qu'il faut faire une déclaration d'accident et aller chez le médecin faire un certificat médical initial descriptif de lésions.

## 10. Questions diverses

Madame Ortiz demande que dorénavant les agents qui partent à la retraite soient reçus par la direction et qu'un geste soit fait à leur intention pour les remercier de leurs services.

La CGT intervient sur le fait que le télétravail n'est pas un supplétif à l'arrêt de travail.

Elle met en garde sur l'état catastrophique du SPF qui vit vraiment une pression psychologique et nécessite de l'aide rapidement.

La CGT demande un point sur les visites médicales car certains agents n'ont pas eu de visites médicales depuis 10 ans.

Mme Lathière précise que les visites ont repris normalement cette année.

Un point est fait sur le temps partiel thérapeutique : le médecin du travail n'intervient plus dans l'attribution du temps partiel thérapeutique.

C'est le médecin traitant qui attribuera le temps partiel thérapeutique pour les 3 premiers mois. Puis le renouvellement sera fait par un médecin conventionné.

L'attribution du temps partiel thérapeutique ne sera plus conditionnée à un retour de maladie. Il pourra être attribué à tout moment. En revanche, il reste limité à 1 an par pathologie.

Seul l'employeur peut refuser le temps partiel thérapeutique.

Clôture de la séance à 16h51.

#### **Les représentants de la CGT**

Marianne Dichamp

Sébastien Fouillade

Nathalie Ciaccio